

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3855 - Lundi 05 Avril 2021 - Prix : 200 Fc

**ECONOMIE**

## **Kuuza et SNPSF, un partenariat à la conquête de la Poste**



**CORONAVIRUS**

**La campagne de vaccination  
débutera le 10 avril**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

## OUVERTURE DE LA SESSION D'AVRIL

## La situation sanitaire du pays au cœur du discours d'ouverture

La session parlementaire d'avril s'est ouverte vendredi dernier. La situation sanitaire du pays, le premier anniversaire de la mort de l'ancien Mufti, la victoire des Coelacanthès et la mort de l'ancien président tanzanien Magufuli ont ponctué le discours du président de l'Assemblée Nationale.

La première session ordinaire de 2021 s'est ouverte le vendredi 02 avril dernier. Le président de l'Assemblée Nationale Moustadroine Abdou a tenu à rappeler que lors des deux précédentes sessions ordinaires, 46 projets de lois étaient déposés par le gouvernement dont 11 lors de la première et 35 pour la seconde. « Au total, 38 d'entre eux ont été adoptés, et 8 n'ont pas été examinés pour vice de forme », précise-t-il. Pour le président du parlement, 20 des 35 projets



Moustadroine Abdou.

de loi déposés lors de la session d'octobre portaient sur des autorisations de ratification des textes internationaux dont l'examen revenait à

la seule Commissions des relations extérieures. Ce dernier regrette qu'aucune initiative de proposition de texte ne vienne des élus. « J'appelle donc à l'esprit d'initiative des honorables députés, à l'occasion de cette nouvelle session pour qu'ils soumettent des propositions dans le sens du renforcement du dispositif législatif du pays », souhaite-t-il.

Comme il est de coutume, Moustadroine s'est exprimé sur les sujets marquant la période de l'intersession dont la deuxième vague du coronavirus dans le pays. Il appelle à la responsabilité de tout le monde et que la vigilance doit être de mise. « La Covid-19 reste encore un danger », dit-il, tout en rappelant que le gouvernement vient d'annoncer deux opérations majeures pour juguler durablement la pandémie. Il s'agit des dépistages et

une vaccination massive de la population.

Face à cette situation, il revient aux élus de sensibiliser et d'encourager vivement la population à se faire tester et vacciner, dans le respect des directives pertinentes des autorités sanitaires du pays. « Je tiens à faire observer que notre pays, comme partout ailleurs, ne va pas échapper à la campagne d'intox visant à décourager les gens à se faire vacciner », avance-t-il. Autres sujets évoqués après la victoire de Coelacanthès, le président de l'Assemblée Nationale annonce à deux semaines du mois sacré du Ramadhan de prendre les mesures d'adaptation nécessaires au niveau familial et social afin d'être pleinement disponibles pour remplir les obligations religieuses.

Ibnou M. Abdou

## CHAMBRE DE COMMERCE

## Le feuilleton électoral à Mohéli n'est pas fini

Après la disqualification du candidat Abdoul-Oihab Said Attoumane à cause de son statut de fonctionnaire, un mouvement de protestation s'est spontanément créé, le gouverneur a suspendu temporairement les activités de la chambre, le superviseur des élections a été interpellé par la gendarmerie mais la commission électorale nationale consulaire poursuit le processus électoral.

Quelques heures seulement après sa disqualification, Abdoul-Oihab Said Attoumane monte au créneau. « Je vais prouver que c'est un faux prétexte pour me disqualifier puisque je ne suis pas fonctionnaire et cette question a été déjà résolue lors de la validation de ma candidature et en loi on dit "no bis in idem" » se targue le candidat déchu devant la presse.

Et aussitôt après la proclamation

des résultats officiels, un mouvement des protestataires s'est spontanément constitué devant la chambre de commerce, le bâtiment a été depuis quadrillé par des hommes en uniforme. Pourtant la commission électorale consulaire va porter plainte, selon leur président Hamada Hamidou, auprès du tribunal de première instance de Fomboni pour faux et usage de faux, complication, dénonciation et trouble au bon déroulement des élections. Abdoul-Oihab aurait falsifié sa fiche signalétique en complicité avec le directeur régional de la fonction publique de Mohéli, selon le juge Hamada, pour prouver sa thèse.

Un arrêté du gouverneur de Mohéli, Mohamed Said Fazul, a atterri vendredi dernier suspendant temporairement les activités de la chambre de commerce dans l'île pour des irrégularités, sur la proclamation des résultats. Une décision



CCIA Mohéli.

qui a été tout de suite qualifiée de non événement par le président de la commission électorale Hamada Hamidou lorsque nous l'avons joint par téléphone. « La loi 95 ne l'autorise pas à prendre une telle décision

» précisait-il. Et lui d'ajouter que le processus électoral continue.

Houmed Msaidi le Ministre de tutelle se contente de rassurer l'opinion : « je suis sûr que le gouverneur, vieux routier de la politique et

grand connaisseur des arcanes juridiques, sait qu'il n'a pas de pouvoir sur un quelconque processus électoral », dit-il.

Et dans la foulée Bakari Mzé Toibibou, le superviseur des élections de la chambre de commerce d'industrie et d'artisanat à Mohéli a été interpellé ce même vendredi par la gendarmerie. Joint au téléphone, il dit qu'on l'accuse de troubles à l'ordre public dans l'île. On lui a demandé des PV du déroulement des élections et on lui a pris une déclaration avant d'être relâché. Bakari Mzé confirme que ces élections se sont déroulées dans les meilleures conditions sans aucun incident. « Le reste ce n'est pas de mon ressort » précise-t-il très déçu de la manière dont le dossier est traité dans l'île de Djumbé Fatma.

Riwad

## POLITIQUE :

## Abdoussalam Halidi :

## "les jeunes ont compris les manœuvres de l'opposition"

Abdoussalam Halidi, directeur administratif et financier du ministère des finances, et non moins cadre de la CRC dans la région de Bambao, se dit rassuré que la jeunesse « ne se laissera pas manipulée par les activistes de Dawla Ya Haki ».

Dans un entretien à la presse mercredi 31 mars, le directeur administratif et financier du ministère des finances s'est

dit convaincu que le pays est en voie de développement. Pour le conférencier, si ce rêve cher au président Azali commence à devenir une réalité, « c'est grâce à la paix et à la stabilité dans le pays ». Une richesse « qu'il faut à tout prix préserver ». C'est dans cette optique qu'il fait remarquer que la jeunesse comorienne « a bel et bien compris » que l'intérêt général prime sur les intérêts partisans.

« Ils avaient le pouvoir avant

l'arrivée du nôtre, et ils n'ont rien fait. Ils ne sont même pas capables de nous faire un bilan. Ils ont échoué dans tous les plans et aujourd'hui ils veulent déstabiliser la nation. Au lieu de rentrer au pays pour donner leurs idées afin de promouvoir le développement, ils restent en France avec leurs familles et veulent inciter au désordre », fustige le conférencier, en direction des opposants dont le noyau dur est basé en France.

« L'opposition a tenté à plusieurs reprises de pousser les Comoriens à descendre dans la rue, en vain. Ça montre que les jeunes ont compris leurs manœuvres. Ils ont besoin de construire le pays, mais pas le détruire. Les réalisations en cours depuis l'arrivée du président Azali Assoumani convainquent plus d'un... ».

Concernant la vie quotidienne qui devient de plus en plus compliquée, ce bras droit de Said Ali

Chaihane rappelle que le gouvernement « n'a ménagé aucun effort » pour faciliter la vie quotidienne du citoyen. « Depuis 2016, l'État a baissé les prix du pétrole, les frais de transport et même des produits alimentaires. Certes, il y a des marchands qui contreviennent aux mesures d'allègement, mais vous conviendrez avec nous que l'État n'a pas croisé les bras », tente-t-il d'apaiser.

Nassuf Ben Amad

## ECONOMIE

# Kuuza et SNPSF, un partenariat à la conquête de la Poste

*Dans une ambiance conviviale, la société Naifa Services & Distribution avec sa plateforme de vente en ligne, KuuzaComores.com a signé avec la Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF), un accord de partenariat en vue de reconquérir le secteur de la poste en Union des Comores. Pour réussir, les deux parties doivent relever des défis immenses notamment s'adapter à la forte concurrence qu'imposent les nouvelles technologies en diversifiant la qualité de leur service.*

La société Naifa Services & Distribution (NSD) avec sa plateforme de vente en ligne, KuuzaComores.com et la Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF) ont signé, samedi dernier, un accord de partenariat en vue de vulgariser des services postaux. Un accord de partenariat qui a suscité auprès des autorités publiques un vif engouement. Dans son allocution à la cérémonie de signature, le secrétaire général du ministère des postes, Ali Mohamed Hassani a rappelé que ce nouveau et premier partenariat « ouvre une nouvelle page dans le partenariat

public-privé dans notre pays ». Ce dernier a tenu à préciser que ce partenariat avec la NSD répond à un double objectif qui sont la promotion des services des colis postaux et la contribution au développement de l'E-Commerce. « Au delà de la SNPSF, le secteur postal dans son ensemble est fragilisé alors qu'il se doit d'innover et d'investir car, il est essentiel au développement économique et accélérateur de la croissance économique dans notre pays », avance le secrétaire général, admettant sur les faits que « le secteur de la poste est à restaurer d'urgence ».

Les deux parties sont bien conscientes de la nécessité de revaloriser et de vulgariser le secteur de la poste. Ainsi, pour atteindre les objectifs, les deux signataires sont dans l'obligation de faire face aux situations imprévues, déjouer les concurrences offensives et impitoyables et l'adversité mondiale. Sans cela, la conquête de la clientèle, qui pendant longtemps, a délaissé le secteur serait improbable.

Naila et Fahmy Thabit, co-gérants de la société NSD et de la plateforme KuuzaComores.com sont bien conscients de l'importance à attribuer au secteur. Pour eux, le défi reste immense car ils doivent faire

face à la place et au rôle que jouent les nouvelles technologies. Les partenaires ont avancé devant les médias présents à cette cérémonie que ce partenariat va permettre d'exposer le made in Comores à l'international. « A travers ce partenariat avec la SNPSF, notre société va, en fonction de ses commandes, mettre en vitrine les produits locaux en les distribuant dans le monde », explique Fahmy Thabit précisant sur les faits qu'il s'agit ici en grand des produits artisanaux.

Dans la lecture du communiqué conjoint, Madame Naila Abbas-Thabit a montré que ce partenariat permettra à la plateforme de e-commerce d'optimiser la livraison des commandes effectuées en ligne par les clients de KuuzaComores. « Au-delà des Comores, ce partenariat va permettre d'ouvrir le monde aux produits made in Comores qui sont commercialisés sur la plateforme en ligne [www.kuuza.comores.com](http://www.kuuza.comores.com) et ainsi pourront être exportés aux quatre coins du monde, la poste ayant toute la chaîne logistique pour mener à bien les expéditions internationales avec l'ensemble de ses partenaires notamment les compagnies aériennes », lit-elle en affirmant que celui-ci va permettre d'of-



Cérémonie de signature convention SNPSF Kuuza.

frir de nouvelles solutions à la population comorienne.

Se voulant très rassurant sur la mise en place de ces nouveaux services, le directeur de la poste, Youssouf Mnémoi insiste sur l'amélioration de la qualité du travail. « Nous nous préparons à faire face à l'ensemble des difficultés que traverse le monde entier dans le secteur. Nous restons confiants car 70% de nos clients dans les grandes villes utilisent les services postaux et que

nous avons en plus de ces chiffres, une trentaine d'agence au niveau national », détaille-t-il en évoquant une diversification de ces mêmes services tout en s'adaptant aux demandes des clients. Un nouvel élan sans doute dans le processus de modernisation de la poste comorienne.

A.O Yazid

## CORONAVIRUS

## La campagne de vaccination débutera le 10 avril

*Le gouvernement a prévu de lancer officiellement la campagne de vaccination le 10 avril prochain pour endiguer la pandémie. Environ 106.000 doses de Sinopharm et Astrazeneca sont disponibles pour 13,25% de la population.*

Le gouvernement s'est enfin fixé sur une date pour la campagne de vaccination. Cette dernière sera lancée officiellement le samedi 10 avril prochain. Une réunion de sensibilisation a été organisée samedi 03 avril à Mohéli

dans le but d'expliquer le personnel soignant sur les caractéristiques du vaccin chinois Sinopharm. Selon le coordinateur insulaire de la lutte contre la covid-19 à Mohéli, Docteur Abdoulanziz Hassanaly, le vaccin Sinopharm est plus avantageux et présente moins d'effets indésirables. « Ce vaccin est très bénéfique pour la population, il y a moins d'effets secondaires » a-t-il souligné.

Cette réunion scientifique a vu la participation des infirmiers, médecins et tout le personnel soignant et le gouverneur de l'île Mohamed

Saïd Fazul qui s'est dit prêt à être vacciné en premier ce samedi 10 avril. « Il y aura deux phases de vaccination. La première concerne les 20% de la population à savoir les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes présentant des maladies chroniques, les militaires et les personnels de santé » a-t-il notifié. À Mohéli, les districts les plus touchés par cette pandémie seront les premiers à être vaccinés, dont les localités de Djando Djoiezi à Barakani. Notons que cette même réunion a été organisée à Moroni le vendredi 02 avril par les autorités

sanitaires afin de mettre en place une feuille de route.

Quant aux campagnes de dépistage, Ngazidja reste le mauvais écolier. Les agents sur le terrain parlent d'une faible mobilisation dans les districts désignés. Le constat a été fait surtout à Ngazidja. « Nous avons remarqué que les gens ne viennent pas se dépister soit c'est par peur ou une faible sensibilisation. Il nous arrive d'avoir trois personnes en une journée pourtant le test est gratuit », affirme Djabir Kassim, avant d'ajouter que « pour booster un peu plus ces campagnes,

nous les agents mobiles, nous nous déplaçons pour les dépistages dans les localités ». À Anjouan, ces opérations ont commencé depuis plusieurs mois, la nouvelle a été tout simplement certifiée. Toutes les dispositions sont prises et les gens sont mieux équipés. Une enquête séroprévalence sera mise en place afin d'identifier combien de personnes ont été en contact avec le virus.

Andjouza Abouheir

## CHAMBRE DE COMMERCE

## Qui sera à la tête de l'Uccia ?

*Après la course, place à l'installation du bureau de l'Union des Chambres de Commerce et de l'Industrie (UCCIA). Six personnes sont désignées pour l'installation du bureau demain 06 avril à Moroni.*

Malgré l'arrêté du gouverneur de l'île de Mohéli Saïd Mohamed Fazul mettant en cause les activités de la chambre de commerce régional de Mohéli, le processus électoral suit son cours et l'installation du bureau de l'UCCIA est maintenue pour le

mardi 06 avril, soit dans 24 heures. Trois postes sont à pourvoir à savoir les postes de président de l'Uccia,

du vice-président et du secrétaire consulaire. Six personnes sont appelées à choisir le nouveau patron



de l'UCCIA à savoir trois à Ngazidja dont deux du collège du commerce et un au collège artisanat dont Ahmed Chamssoudine, patron des établissements Nassib, Hassane Djibaba, candidat unique au collège artisanal de Ngazidja et Mohamed Mougndaho, le président de Synaco.

À Anjouan, il s'agit de Kamal Eddine Saïd Ali, entrepreneur dans le milieu du bâtiment et Mouhtar Issouf, un commerçant. Quant à Mohéli, le climat n'est pas encore stable. Joint par nos soins, le président de la commission nationale

électorale consulaire Hamada Hamidou fait savoir que le processus électoral est toujours maintenu. « L'installation est maintenue pour le mardi. L'équipe élue choisira soit un au collège artisanal ou commercial », dit-il. Il est à noter que la première mission de la nouvelle équipe de l'Union des chambres de commerce est la révision de la loi 95, considérée comme étant désuète.

Andjouza Abouheir

## FAIT DIVERS

## Deux personnes poignardées, dont l'une a perdu la vie



Le meurtrier de son voisin à Mohéli.

*Le 02 avril dernier, deux personnes ont été poignardées à Mohéli et à Ngazidja. La première a perdu la vie et l'autre a survécu à ses blessures et se trouve actuellement hospitalisée au CHN El Maarouf.*

Vendredi dernier, deux personnes ont été poignardées dont une femme à Ngazidja et un jeune homme à Mohéli. Plutôt dans la journée, un individu a planté un couteau dans le cou d'une vendeuse au marché Volovolo, le grand marché de Moroni. Cette dernière dénommée Radhointi Mohamed âgé de 42 ans, a subi des fortes blessures. Heureusement, elle a survécu à ses blessures. Le responsable du pôle chirurgical d'El Maarouf Said Mohamed a rassuré que Radhointi Mohamed va bien. « Tout s'était

bien passé. On l'a traité comme il faut. Elle est sortie du bloc, elle se trouve dans une chambre avec sa famille », rassure-t-il. Selon lui, la victime a expliqué que son agresseur était un malade mental, mais elle ne le connaît pas. Mais selon d'autres informations, il s'agirait de son fils.

La nuit de ce vendredi, un jeune homme a perdu la vie à Fomboni, tué par son voisin qui lui aurait planté deux coups de couteau dans le cou puis dans le dos. Les faits se sont déroulés à Msiwapvé, quartier de Fomboni. Edemou chanteur du célèbre morceau "Mwali wa kweli" a poignardé son voisin Anani ce vendredi vers 19h. Celui-ci n'a pas survécu une fois transporté au CHRI de Fomboni. L'origine de cet acte criminel serait, selon des témoignages, une question d'un tuyau d'eau,

qui se trouve sur la même cour mitoyenne.

Anani et Edemou vivaient dans une même demeure familiale mais ils ne s'entendaient pas très bien. Selon un proche de la famille de l'agresseur, il se trouve que le tuyau d'Edemou passe sur la cour d'Anani. Un problème sur le tuyau reste le principal mobile de ce malentendu qui est à l'origine du meurtre. Une autre version fait état d'un conflit à l'origine d'un partage d'une douche commune. En tout cas, aucune piste n'est encore privilégiée sur l'origine de cette tragédie. Toutefois, tout sera élucidé devant la justice après la fin de l'enquête. Actuellement, Edemou se trouve aux mains de la gendarmerie.

Nassuf Ben Amad

## CORONAVIRUS

## Moroni anti-covid remet 3 millions Kmf au personnel soignant de Samba

*Pour rendre un vibrant hommage au personnel soignant en première ligne dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19, Moroni anti-Covid remet une enveloppe de trois millions de nos francs aux 75 agents de l'hôpital de Samba Kuni.*

Le collectif Moroni anti-covid a remis vendredi 02 avril une enveloppe de trois millions de nos francs aux 75 agents de l'hôpital de Samba Kuni au front durant la deuxième vague de la covid-19. Cette enveloppe est destinée à 5 départements, à savoir les médecins, les infirmiers, les aides-soignantes, département de la logistique et la coordination des soins. Cette somme est le fruit d'une collecte rassemblant la diaspora, des acteurs civils, des membres de Moroni anti-covid et des entreprises en vue de remercier le personnel pour leur courage à vouloir assister des malades dans une période difficile. Dans son allocution, Mme Sitti Djahouria, membre du collectif, a expliqué que cette remise est une reconnaissance pour les efforts indéniables de ces agents dans la lutte contre l'ennemi invisible. « Ils ont travaillé dans des conditions très difficiles mais ils se sont donnés corps et âmes pour assister nos malades. Et pour assurer la transparence de nos activités, chaque bénéficiaire va signer une décharge afin d'attester qu'elle a bel et bien reçu ce qui lui est destiné », souligne-t-elle en saluant les généreux donateurs, entreprises, acteurs de la diaspora et mais également les membres de Moroni anti-Covid-19.

De son côté, la représentante des médecins, docteur Hilma a salué ce geste louable au nom de ses collègues. « C'est un grand honneur et je tiens à les féliciter pour leurs efforts. En tant qu'acteur de la société, l'association a su montrer sa grandeur dans cette guerre commune. Cette bataille a eu l'appui de la société civile », renchérit-elle, avant d'ajouter que « il est vrai qu'une accalmie a été observée. Cependant, l'application des mesures barrières doit être de mise afin d'éviter une troisième vague ».

Quant au directeur du CHN EL Maarouf, Nicolas Mmadi il a rappelé que la période était difficile. « C'est avec beaucoup d'émotion qu'on se remémore cette période difficile. Je porte un hommage pour ceux qu'on n'a pas pu sauver. L'engagement communautaire et l'association MAC-19 a été un grand soutien dans cette lutte par ses actions de sensibilisation et de prévention mais également ses actions d'appui et du soutien », précise-t-il.

A titre de rappel, Moroni-Anticovid s'est activée en coulisse durant la période difficile de la covid-19 à travers des actions de plaidoyer auprès des autorités, des activités de prévention et de sensibilisation notamment à Mohéli mais également dans les villages de Ngazidja. « Une telle organisation associative mérite notre salut », avance à son tour le président de la FFC, Said Abdallah Mchangama.

Andjouza Abouheir



Remise du don au personnel soignant de Samba par Moroni anticovid.



### AVIS DE RECRUTEMENT



LePNUD Comores recrute1 Chargé (e) de Communication – SB3

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir des liens ci-dessous :

**\* Poste Chargé de Communication du Projet Renforcement de la Résilience des Comores aux Risques de Catastrophes liés au Changement et à la Variabilité Climatique» et en appui à l'Unité de la Communication du Bureau du PNUD**

\*[https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=36134&hrs\\_jo\\_pst\\_seq=1&hrs\\_site\\_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=36134&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

Date de début de Publication : **29 mars 2021**

Date limite dépôt des candidatures : **14 avril 2021**

#### Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

## FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

## La Ffc assignée auprès du Tas à Lausanne

Dans les couloirs du siège de la Ffc, cette plainte déposée auprès du Tas est assimilée à une tempête dans un verre d'eau. Pour rappel, lors des scrutins pour la présidence de la Ffc, la candidature de Mahamoud Mohamed a été invalidée pour vice en parrainage. Se sentant lésé, il saisit le Tas à Lausanne car en période de normalisation, la décision de la Commission électorale reste sans appel. Le commun des mortels s'interroge si le délai imparti a été respecté.

Consulté pour cette procédure engagée par le candidat malheureux, souriant et bien posé, le patron de la Fédération de Football des Comores (Ffc), Saïd Ali Saïd Athoumani éclaircit : « C'est un non événement, mais c'est son droit d'engager une procédure d'annulation. Contester des élections, ne pas reconnaître la légitimité d'une commission électorale quelconque, ce sont des choses qui arrivent fréquemment. Si la plainte est recevable, on verra la suite ».

Cette plainte déposée auprès du Tribunal Arbitral du Sport (Tas) est assimilée à une action vouée à l'échec à Moroni-Oisis, siège de la Ffc. A Lausanne (Suisse), le Tas a



été saisi par Mahamoud contre la Ffc. Le motif de la procédure, sa candidature à la présidence de la Ffc a été rejetée en décembre 2020 par la commission électorale de l'époque, pour insuffisance de parrainages valables. Conformément aux articles 84, al.4 des statuts et 29, al.2 du code électoral dans leur version de 2020, le Comité de Normalisation siégeant en tant que Commission électorale prend ses décisions en premier et dernier res-

sort. Celles-ci sont donc définitives, et peuvent faire l'objet de recours uniquement devant le Tas : cf. décision n°003-Ce du 5 janvier 2021. « Nous avons été notifiés par le Tas. Mahamoud a peut-être des éléments nouveaux à fournir. En principe, des scrutins sont contestés par des candidats malheureux pour fraude ou autre vice. Mais, la candidature de Mahamoud a été invalidée », dit-il.

Les élections pour la présidence de la Ffc ont eu lieu en début de

l'année. La plainte est déposée aujourd'hui. Si la recevabilité du recours est prouvée, il y aura une confrontation des dossiers. « Nous ne sommes pas obligés de nous rendre en Suisse. Si la procédure est recevable, le Tas siègera en fonction des mémoires présentés par les deux parties. Il a le dernier mot », rapporte Saïd Ali Saïd Athoumani.

Gondet BM

La Gazette des Comores  
 Directeur général  
 Saïd Omar Allaoui  
 Directeur de la publication  
 Elhad Saïd Omar  
 Rédacteur en chef  
 Mohamed Youssouf  
 Secrétaire de rédaction  
 Toufè Maecha  
 Rédaction  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
 Chronique Sportive  
 B.M. Gondet  
 Mise en page  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
 Responsable commercial  
 Mariama Mhoma  
 Documentation archiviste  
 Hadidja Abdou  
 Photographe / Site Web  
 Mohamed Saïd Hassane  
 Impression  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



PERSONAL  
 VACANCY ANNOUNCEMENT

SERVICES CONTRACTOR (PSC)

**OPEN TO:** All Interested Candidates  
**POSITION:** Peace Corps Safety and Security Officer (SSM)  
**OPENING DATE:** April 5, 2021  
**CLOSING DATE:** May 14, 2021  
**WORK HOURS:** Monday - Thursday 7h30-17h30, Fridays 7h30-11h30, and as needed.  
**SALARY RANGE:** USD \$14,000 - \$24,000 – depending on experience, plus benefits.

The United States Peace Corps seeks a Safety & Security Manager (SSM) to serve as a contracted Peace Corps SSM based in Moroni, Comoros. The role of the SSM is to support security-related functions (i.e. site inspection and selection, Volunteer site visits, emergency planning, incident response, etc.) that are critical to post operations and Volunteer support. The SSM will work under the supervision of the Peace Corps Country Director in Moroni and the Peace Corps Office of Safety and Security in Washington DC.

The full position submission requirements including compulsory forms are available upon request by sending an email to [PCcomoros@peacecorps.gov](mailto:PCcomoros@peacecorps.gov) no later than April 16<sup>th</sup>, 2021. All applications should be submitted electronically and in English to [PCcomoros@peacecorps.gov](mailto:PCcomoros@peacecorps.gov) with "SSM-Comoros" in the subject line by 11:59pm Friday, May 14<sup>th</sup>, 2021.

*Incomplete and/or late applications will not be entertained, nor applications not submitted in English.  
 The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.*

## LIVRE :

**"Murmures d'une mer", quand l'auteur invite au périple**

*L'auteur, Mohamed Badoro Badrouline exprime à travers son recueil « le moi de [ses] émois. Pour celui dont ces poèmes constituent « une voie et une voix », il prend position mais invite tous les lecteurs à se questionner, à analyser et à chacun d'apporter son commentaire. Amour, mort et fuite sont les thèmes abordés dans ces textes qui mêlent images et style d'écriture engagé.*

"Murmures d'une mer", le recueil de Mohamed Badoro Badrouline ne semble pas être un chant de poème et/ou d'amour. L'auteur, qui est à sa première publication, invite ses lecteurs à « un périple », comme le décrit l'écrivain et anthropologue, Dr Wadjih Abderemane dans la préface. Pour l'auteur, l'écriture de ce premier ouvrage n'est rien d'autre qu'« un rêve ». « Murmures d'une mer » est une action émanant de mon moi et de mes émois. C'est en quelque sorte une écriture du chemin supposé parcouru par un peuple mais qui reste encore long, très long à parcourir. Ces murmures représentent une voie et une voix, une prise de position qui mène l'apprenti poète dans une contingence, une mer de périples où la vie et la mort sont au même moment vrai et faux, joies et malheurs », ainsi définit l'auteur ce que ce recueil représente pour lui.

Du choix des thèmes abordés, des images, figures de style et forme d'écriture,

Badrouline Badoro dit ne pas avoir fait de choix et rassure en quelque sorte que tout dans ce recueil n'est pas spontanéité. « J'avais une certaine idée de mon ressenti et de ma visée. Vous dites qu'il y a l'amour, la mort, la fuite, des images et un champ lexical. Je répondrai que c'est de la poésie, du moins je l'aurai souhaité ainsi. Ce sont là les choses simples de la vie mais mises de bout en bout, elles composent une réalité, un constat, une situation pour emboucher, au bout, une parole, un sens, une vérité », explique-t-il.

Dans cette œuvre de 110 pages publiée aux éditions Kalamu des Iles, l'auteur ne cherche qu'à exprimer « le beau ». Il définit cette approche en la comparant à l'amour qu'il éprouve pour sa femme. « J'en suis tombé amoureux dans un premier temps puis je l'ai aimée subitement. D'ailleurs, je continue de vivre cet amour. Je sais que je ne saurai jamais exprimer ça, mais j'ai essayé avec quelques mots », ainsi s'exprime-t-il dans un entretien avec La Gazette au cours duquel l'on évoque le recueil. Pour ce jeune poète, « dire la vérité c'est toujours beau », dit-il en citant en exemple « la mort ».

Laisser le lecteur se découvrir à travers les mots, les rimes, les pleurs, les loves, les souvenirs, la beauté et la vérité est tout ce qui l'anime. C'est pourquoi, il dit « ne pas penser donner une orientation ni indication encore moins un commentaire de mon texte » car, poursuit-il « il s'agit d'un constat ». «

On aurait l'impression que je m'adresse à un étranger que j'invite à faire connaissance avec mon pays mais en fait non. Je pense que l'on n'a pas besoin de nuances, notre cher pays est l'un des plus beaux pays au monde. Et il fait bon d'y vivre. Vous le savez et je le sais. J'ai juste décliné quelques images, positives et négatives. C'est ma façon à moi de le dessiner, de le décrire, de le dire », avance-t-il tout fier et cela en revenant au poème de la page 60.

Outre les différents thèmes abordés le long de ce livre, l'auteur, comme tout autre Comorien évoque l'île comorienne de Mayotte administrée illégalement par la France. Il parle de ce bras de mer entre Anjouan et Mayotte devenu le plus grand cimetière marin de la région. Face à cette crise entre des îles sœurs, il s'étale sur des nombreuses pages. Parfois pour dénoncer, parfois pour pleurer la perte de « [ses] iliens », ses frères et ses sœurs s'aventurant non pas par choix mais dans l'espoir d'une probable vie meilleure. En langage littéraire et non diplomatique, le poète laisse encore une fois le soin à tous ceux qui voudraient le comprendre de « faire leur analyse » car précise-t-il, « je m'en tiendrai cependant à mon écriture et vous laisserai l'interpréter comme il vous convient ».

« Nous sommes tous partenaires de ces tueries. Par notre silence, notre circonspection, notre inaction, notre attitude de vouloir toujours mettre tout sur le dos d'Allah, Lui qui nous a justement donné les moyens



de prendre notre destinée en main. Notre posture face à une situation qui est au-delà du supportable », soutient-il avant de préciser que « c'est à chacun de nous de faire en sorte, en notre âme, lucidité et capacité, qu'une prise de conscience citoyenne s'amorce. Certes les forces vives existent ici et là, c'est aussi une aubaine, un tremplin pour attirer et séduire une jeunesse en perdition parce que non consciente ».

A.O Yazid



Moroni, 29 March 2021

Dossier Ref: No: OPS/HRM/2021-037

## AVIS DE RECRUTEMENT

Consultation juridique en appui au Commissariat national de la solidarité, de la protection sociale et de la promotion du genre

### I. Informations générales

L'UNICEF Comores recherche activement une institution pour une consultation juridique en appui au Commissariat national de la solidarité, de la protection sociale et de la promotion du genre

**N.B : Poste réservé uniquement aux candidats de nationalité comorienne.**

Fonction : **Consultant (e)**  
Fonction du superviseur/Niveau :  
**Administrateur au Programme**  
Unité Organisationnelle : **Programme**  
Lieu de travail : **Ngazidja, Mohéli et Anjouan**  
Grade : **Forfait**  
Date d'entrée en fonction : **03 mai 2021**

### Qualifications requises :

Les compétences requises pour la réalisation de ce travail comprennent deux experts principaux dont un senior qui auront les compétences suivantes :  
Critères spécifiques :

### Expert senior

- Être titulaire d'un diplôme post-universitaire (MASTER II, DEA ou DESS) en droit ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10

ans dans la consultation juridique ;

- Avoir des connaissances approfondies sur les questions relatives aux programmes de protection de l'enfant ;
- Avoir de bonnes capacités d'écoute, de communication et de travail en équipe ;
- Avoir une maîtrise parfaite de l'outil informatique et de l'Excel 2007 ;
- Avoir une maîtrise parfaite du français (écrit, lu, parlé).

### Expert 2

- Être titulaire d'un diplôme post-universitaire (MASTER I) en droit ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la consultation juridique ;
- Avoir des connaissances approfondies sur les questions relatives aux programmes de protection de l'enfant ;
- Avoir de bonnes capacités d'écoute, de communication et de travail en équipe ;

**Pour plus d'informations sur les responsabilités du poste, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :**

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/539105?ApplicationSubSourceID=>

### II- SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invités à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard **le 7 avril**

**2021 à 11.55 heures, heure des Comores.**

**Tout dossier incomplet ou soumis en ligne après le deadline (7 avril 2021) ne sera pas considéré.**

**Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents requis pourront être retenus pour la sélection.**

### Remarques :

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

**L'UNICEF est un environnement non-fumeur.**

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature. Nos avis de vacances sont également disponibles sur le site  
<http://www.unicef.org/about/employ/>

Bien vouloir cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder directement et rapidement à cet avis de vacance de poste dans notre plateforme de recrutement :  
<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/539105?ApplicationSubSourceID=>

Pour toutes informations additionnelles sur cette publication merci de contacter notre Associée Senior aux Ressources Humaines [ramohamed@unicef.org](mailto:ramohamed@unicef.org) ou notre Chef des Operations [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)